

LE RETOUR ANNUEL DE L'APBP

Chaque année, au mois de novembre, vous recevez peut-être cet envoi de cartes festives et d'enveloppes à utiliser pour les fêtes ou pour les vœux.

Et chaque année, le **Réseau anti-arnaques** est réservé sur le procédé consistant à effectuer un envoi d'office et à vous solliciter pour un montant de 9,90 €.

Cette pratique émane de l'**APBP (Société d'édition des Artistes Peignant de la Bouche et du Pied** à Strasbourg) et mise sur le fait que vous allez encourager financièrement cette société.

Il ne s'agit pas, pour autant d'un envoi forcé :

« Cette offre spéciale, vous pouvez la conserver gracieusement, nous la retourner, et si vous souhaitez nous soutenir, vous pouvez en régler le prix de 9,90 € ».

Il n'empêche que, pour les personnes non intéressées par l'usage de telles cartes (il faut avouer que le canal internet a remplacé l'envoi postal de cartes festives) vont les jeter dans la poubelle jaune. Un bel exemple de gaspillage, sans oublier le coût d'impression et d'envoi pour l'**APBP**.

Le ressenti des consommateurs est variable : l'agacement (envoi imposé), l'interrogation (pourquoi une société commerciale et non pas une association loi 1901 en France ?) ou le soutien (à la lecture du message de la porte-parole des **Artistes Peignant de la Bouche et du Pied**).

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex** (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)